



## Association Nationale pour la Meilleure Indemnisation Victimes Accidents Corporels (ANMIVAC)

Maladies nosocomiales, accidents du travail, de la route, agressions, erreurs médicales, problèmes a



Maladies nosocomiales, accidents du travail, de la route, agressions, erreurs médicales, problèmes assurances.

§

Relais entre des victimes et des médecins et avocats indépendants, problèmes d'assurances. Permanences Brest : tous les mardis ( 13 H 30 à 17 H (centre social et culturel Les Amarres - 06 88 42 90 01 (N° national). Contact sans interruption dimanches et jours fériés : 06.88.42.90.01

### CONTACT



10 B AVENUE DE LA FRANCE LIBREBP 111729101,QUIMPER CEDEX  
29101 QUIMPER CEDEX



02 98 64 99 83 @ [anmivac.asso@wanadoo.fr](mailto:anmivac.asso@wanadoo.fr)



#### HÔTEL DE METROPOLE

24, rue Coat-ar-Guéven - CS 73826  
29238 BREST CEDEX 2  
Tel. : 02 98 33 50 50  
[www.brest.fr](http://www.brest.fr)

Accueil au guichet :

Lundi au Vendredi : 7h45 à 18h30 (17h30 pendant les vacances scolaires)

Accueil téléphonique au 02 98 33 50 50

Lundi au Vendredi : 8h /18h

Samedi 8h30/12h30

#### Hôtel de ville de Brest

2, rue Frézier - CS 63834  
29238 Brest cedex 2  
Tel. : 02 98 00 80 80  
[www.brest.fr](http://www.brest.fr)

Accueil téléphonique :

02 98 00 80 80

Lundi au Vendredi de 8h à 18h

Samedi de 8h30 à 12h30

